

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Mésanges

Le dimanche 22 mars à 10 H 30 mn

Affiché le 17 mars 2020

Le Maire : J.DALLET



ORDRE DU JOUR

- Election du Maire
- Fixation du nombre de postes d'adjoints
- Election des adjoints
- Chartre de l'élu local
- Commissions municipales
- Mise en place d'un conseiller municipal délégué
- Fixation des indemnités de fonctions
- Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire